

Office de Tourisme BISCA – GRANDS LACS
BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE BISCARROSSE PLAGE
C.C.T.P.
Cahier des Clauses Techniques Particulières

LOT 08 : MOBILIER AGENCEMENT MENUISERIES INTERIEURES

Maître d'ouvrage :

Office de Tourisme BISCA – Grands lacs
55 Place DUFAU
40 600 BISCARROSSE-PLAGE
Représenté par Mme LARREZET Hélène

Maître d'Œuvre :

Atelier de Maitrise d'œuvre du Bassin d'Arcachon
Atelier MOBA
Maxime AUTHIER
Sébastien REBILLARD
6 Allée de crabitère
33 980 AUDENGE

Bureau de Contrôle :

ANCO ATLANTIQUE
ZI – 277 Rue Forestière
40 600 BISCARROSSE
05.35.54.09.69
contact@40@ancogroupe.fr

Coordonnateur SPS :

ANCO ATLANTIQUE
ZI – 277 Rue Forestière
40 600 BISCARROSSE
05.35.54.09.69
contact@40@ancogroupe.fr

Audenge, le 07 juin 2024

SOMMAIRE

1. Préparation, études et réalisation	3
Préparation et études	3
Réalisation	3
2. Description des ouvrages du lot	4
MOBILIER.....	4
3. MENUISERIES INTERIEURES	5
Portes 2 vantaux tiercées	5
Portes 3 vantaux coulissantes	5
4. Plinthes bois	6
5. Dossier des Ouvrages Exécutés.....	6

L'entreprise doit prendre connaissance des dispositions générales indiquées dans le document CCTP lot 00 – prescriptions communes applicables à tous les lots.

1. PREPARATION, ETUDES ET REALISATION

PREPARATION ET ETUDES

Pendant la période de préparation, l'entreprise devra élaborer et / ou fournir au minimum les documents suivants :

- plan de localisation des ouvrages,
- plan de réservations,
- détails des ouvrages comprenant coupe avec indication largeur passage et élévations avec indication des fixations,
- fiches techniques des matériaux dont PV acoustique,
- avis techniques des matériaux, le cas échéant.

La synthèse des réservations sera assurée par le lot gros-oeuvre. A ce titre, le titulaire du présent lot doit lui fournir ses plans de cheminement et réservations. Elle devra valider le plan de synthèse.

La synthèse technique sera assurée par le lot CVC. A ce titre, l'entreprise titulaire du présent lot devra lui fournir ses besoins pendant la période de préparation. Elle devra valider la synthèse faite.

REALISATION

Les vérifications des ouvrages, en conformité aux règles de l'art, incombent aux constructeurs, le résultat de ce contrôle, sous forme de rapports ou de compte rendus, devra être communiqué à la maîtrise d'œuvre et au contrôleur technique.

Pendant toute la durée de son intervention, le titulaire du présent lot devra le nettoyage de ses postes de travail et l'évacuation de ses gravats(voir charte chantier vert).

L'entreprise devra prévoir une réception des ouvrages avec les entreprises en charge de ses supports.

2. DESCRIPTION DES OUVRAGES DU LOT

MOBILIER

L'ensemble du mobilier a été conçu par la société RANG 23, qui fournit avec le liasse de plans tous les documents représentant le mobilier

Nous invitons les entreprises à contacter directement cette société pour tous renseignements complémentaires

RANG23

Dominique ARGANS : 06.07.31.90.73

Emmanuelle MURAT : 06.70.88.53.86

MEUBLE 1 : POSE DES FLYERS

- Pose de support flyers fournis par la maîtrise d'ouvrage

Localisation : Suivant plans repère 1

Voir carnet de détail rang 23

MEUBLE 2 : TABLE

Localisation : Suivant plans repère 2

- Voir carnet de détail rang 23

MEUBLE 3 : ETAGERES BOUTIQUE

Localisation : Suivant plans repère 3

- Voir carnet de détail rang 23

MEUBLE 4 : MEUBLE BOUTIQUE 110

Localisation : Suivant plans repère 4

- Voir carnet de détail rang 23

MEUBLE 5 : PENDERIE + ETAGERES BOUTIQUE

Localisation : Suivant plans repère 5

- Voir carnet de détail rang 23

MEUBLE 6 : MEUBLE BOUTIQUE 120

Localisation : Suivant plans repère 6

- Voir carnet de détail rang 23

MEUBLE 7 : MEUBLE DESK ACCUEIL

Localisation : Suivant plans repère 7

- Voir carnet de détail rang 23

MEUBLE 8 : MEUBLE ARRIERE DESK

Localisation : Suivant plans repère 8

- Voir carnet de détail rang 23

MEUBLE 9 : MEUBLE BUREAU COMMUN

Localisation : Suivant plans repère 9

- Voir carnet de détail rang 23

MEUBLE 10 : MEUBLE BUREAUX

Localisation : Suivant plans repère 10

- Voir carnet de détail rang 23

MEUBLE 11 : MEUBLE HAUT COPIEUR

Localisation : Suivant plans repère 11

- Voir carnet de détail rang 23

MEUBLE 12 : MEUBLE TICKET TRANSPORT

Localisation : Suivant plans repère 12

- Voir carnet de détail rang 23

3. MENUISERIES INTERIEURES

PORTES 2 VANTAUX TIERCEES

Fourniture et pose de portes deux vantaux tiercées, dimensions 140 x 210 cm avec le vantail principal avec un passage libre de 900 mm.

Porte avec partie peigne type persienne en partie basse hauteur 900 mm et vitrée en partie haute, vitrage 44.2/16/44.2.

Les portes devront être réalisées en bois massif, livrées prêt à peindre.

Béquillage en aluminium sur plaque sans condamnation.

Localisation : Suivant plan DCE 3.3 et DCE 3.5, repère a

PORTES 3 VANTAUX COULISSANTES

Fourniture et pose d'un ensemble de trois vantaux coulissant en applique, fixations des châssis en partie haute et rail en partie basse.

Le rail devra être encastré dans le sol et devra disparaître dans le carrelage afin de ne pas avoir d'obstacle à la marche une fois ouvert.

Dimension de l'ensemble 2200 x 2100 mm

Porte avec partie peinte type persienne en partie basse hauteur 900 mm et vitrée en partie haute, vitrage 44.2/16/44.2.

Les portes devront être réalisées en bois massif, livrées prêtes à peindre.

Béquillage type poignée cuvette en aluminium

Localisation : Suivant plan DCE 3.3 et DCE 3.5, repère b

4. PLINTHES BOIS

Fourniture et pose de plinthes en bois à peindre hauteur 7 cm à carré d'équerre :

- Coupe et ajustement
- Pose collée
- Joint acrylique en partie supérieure

Les produits utilisés devront être compatibles entre eux et avec le support.

Coloris au choix de la maîtrise d'ouvrage

Localisation : toutes les pièces sauf les WC

5. DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

Le Dossier des Ouvrages Exécutés comprendra :

- plan de localisation des ouvrages,
- détails des ouvrages comprenant coupe avec indication largeur passage et élévations avec indication des fixations,
- fiches techniques des matériaux dont PV acoustique,
- avis techniques des matériaux, le cas échéant.
- PV d'autocontrôle,
- notice d'entretien (indiquant la méthode à utiliser et la périodicité).